

Compte-rendu du conseil d'établissement du mardi 4 octobre à 15H

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h05.

1/L'ordre du jour est validé et le président de séance propose d'adopter le procès-verbal du précédent conseil d'établissement. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

2/ POINT SUR LA RENTREE 2022 :

A/Dynamique des effectifs : M. Dariel présente le premier point sur la rentrée 2022. Il commente les effectifs de rentrée pour les différents niveaux. (cf powerpoint)

B/Point sur les ressources humaines : ensuite sont présentées les données concernant les personnels enseignants et non enseignants. Nouveaux recrutés et recrutements en cours. (cf powerpoint)

3/ORGANISATION SCOLAIRE :

A/ Calendrier 2023-24 : des discussions sont entamées afin d'être en mesure de faire une proposition émanant du lycée des Mascareignes. Il apparait chaque année que les impératifs des lycées sont parfois en contradiction avec le rythme des écoles maternelles et primaire. La fin de l'année scolaire d'un lycée est avancée en raison des examens et que l'équilibre est compliqué à trouver pour les jeunes enfants qui font face à une période très longue. Mme Vaudequin précise que la fin de l'année dernière a été décalée pour les classes de 2nde et que la moitié de ces élèves étaient encore présents en cours (EDT revu pour initiation aux spécialités de destination) jusqu'à la dernière semaine de juin.

Le conseil d'établissement produit un calendrier prévisionnel après quelques discussions sur le positionnement des vacances.(voir annexe).

B/ Validation de 3 demi-journées banalisées pour mise à jour du projet d'évaluation du contrôle continu et poursuite des travaux en atelier de la prérentrée. M. Dariel présente le travail effectué en pré-rentrée et fait part au conseil de la nécessité de réunir les équipes à trois reprises durant l'année scolaire pour travailler sur des thèmes fondamentaux pour le bon fonctionnement du lycée.

Vote pour à l'unanimité

4/ EXAMENS DU BACCALAUREAT/ORIENTATION

Cf powerpoint : résultats EAF, formule BAC pour la promotion 23/24 et nouveauté : le BFI

M. De LOPPINOT évoque les soucis d'évaluation du baccalauréat. L'évaluation du bac de français est plus que discutable pour certains élèves et les pénalise fortement. Il y a eu des recours juridiques. Il

est dommage qu'une erreur d'évaluation ne puisse être corrigée sauf erreur de report de point ou de scan . La législation en vigueur devrait évoluer afin qu'il ne puisse pas y avoir d'injustice.

M. Dariel rappelle le cadre et les responsabilités qui régissent les corrections des écrits du BAC.

Orientation post-bac de la promo 2022 (cf powerpoint)

5/ DEVELOPPEMENT DU LDM : stratégie de croissance

M. DARIEL fait le bilan du fonctionnement de la section d'excellence sportive : que sont devenus les élèves qui étaient en 2nde l'année dernière (une partie en 1^{ère} générale et une partie en 1^{ère} STMG)et comment se présente ce début de 2^{ème} année.

Il explique également qu'il y a à nouveau 2 classes en 2nde dont des élèves issus d'un autre système en plus grand nombre que l'année dernière et pour lesquels il faut mettre en place des aides dédiées. Il y a également davantage de disciplines représentées que l'année précédente.

SUMMER SCHOOL : retour d'expériences et perspectives

A/ Le summer camp 5^{ème} édition verra le jour du 26 au 28 octobre 2022

B/ Des cours de soutien en espagnol pour les élèves débutants auront lieu au lycée les 3 et 4 novembre. Ils s'adressent aux élèves venant d'autres systèmes qui ne faisaient pas de LVB auparavant.

6/ Parcours mobilité des élèves :

Les élèves du lycée vont participer au programme d'échange ADN. M. Dariel rappelle que la première version avait été un succès, mais avec eu des complications en raison du covid.

Les voyages internationaux et nationaux reprennent avec grand succès après 3 années de covid. (cf powerpoint)

M. le représentant des français de Maurice demande si le fait que tous les élèves ne puissent y participer est un problème au LDM. M. Dariel répond que l'idée est que tout élève puisse avoir au moins une mobilité durant sa scolarité au LDM. Il existe des mobilités moins coûteuses pour permettre à chacun de participer. Des aides existent exceptionnellement.

7/ TABLEAU DE REPARTITION DES IMP

M. Dariel présente les propositions pour avis. Le conseil donne un avis favorable

8/ Questions diverses :

La question de M. DE LOPINOT sur les corrections des épreuves écrites a déjà été traitée précédemment.

La séance est clôturée à 18h.

Le 17/10/2022

La secrétaire de séance
Catherine VAUDEQUIN



Le Président du CE
Philippe DARIEL

